



BULLETIN MUNICIPAL

POULE-LES ÉCHARMEAUX

Hiver 2017

N°61

Le mot du Maire

Au plan national, la nouvelle année qui s'annonce va voir se tenir deux scrutins d'importance : l'élection présidentielle et les élections législatives. La démocratie attribue à chacun de nous la possibilité de voter, de dire librement son choix. C'est une chose qui, ici, a l'apparence d'une évidence, mais elle est précieuse quand on sait que d'autres pays en sont encore dépourvus et demeurent soumis à l'arbitraire.

Au moment où j'écris ce mot, les festivités de fin d'année ne sont pas toutes passées mais j'espère que la tendresse affectueuse de vos proches, et la convivialité que réservent ces temps de retrouvailles familiales et amicales vous auront comblé. Ce sera un plaisir de vous accueillir lors de la cérémonie des vœux, le 7 janvier à 18h30 à la salle des fêtes.

Je vous souhaite une excellente année 2017.

Françoise Mélinand



La nouvelle pharmacie p : 12

Les manifestations

JANVIER

Samedi 7 : Vœux de la Municipalité

Samedi 14 : Concours de belote des Pompiers

DIMANCHE 22 : Vente de bugnes association Tek Taaba

FÉVRIER

Samedi 4 : Concert du Réveil de la Montagne à 20h

Samedi 11 : Concours de belote du foot

Dimanche 13 : Vente du foot

Samedi 18 : Sainte Barbe des pompiers

MARS

Samedi 11 : Repas des propriétaires de la Chasse communale

Dimanche 19 : Vente par les pompiers

Dans ce numéro

Informations pratiques	P : 2
Comptes rendus des conseils municipaux	P : 3 à 6
École publique	P : 6
École St-Martin, notre patrimoine, dénomination des voies	P : 7
La parole aux associations	P : 8 à 9
Village d'accueil	P : 10
ADHA, office du tourisme	P : 11
A découvrir ou redécouvrir dans notre commune	P : 12

BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi, vendredi : 14h00-17h00

Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h00-12h00

Tel. : 04 74 03 64 48

Fax : 04 74 03 68 71

adresse mail :

secretariat@poulelesecharmeaux.fr

Recherches généalogiques :

vendredi 15h00-16h30

Adresse du site internet :

<http://www.poulelesecharmeaux.fr/>

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

Mardi : 8h00 -12h00

Mercredi : 10h00 -12h00

Jeudi : 8h00-12h00

Vendredi 8h00-12h00/14h00-17h30

Samedi 8h00/12h00

DÉCHÈTERIE de St NIZIER d'AZERGUES

Horaires d'hiver :

Lundi de 14h à 17h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

ÉTAT –CIVIL – ANNÉE 2016

(Mise à jour 14/12/2016)

TRANSCRIPTION(S) DÉCÈS (8)

04/03 : GRAS René Georges Lucien

08/04 : DUMOULIN Albert

22/04 : BEAUFORT Roger Eugène

18/07 : DUFANT Marcel Georges

28/08 : PINTO Marie Joëlle

12/11 : SANLAVILLE Jeanne Henriette Veuve PUILLET

24/11 : BESSON Ginette Jeanine Epouse RETINI

27/11 : DUMOULIN André

DÉCÈS

08/07 : BÉNÉTHUILIÈRE Marie-Louise Veuve MAZILLE

MARIAGES (4)

16/07 : PEILLON Philippe / BARTEBIN Katia Pauline

27/08 : MORTZ Pascal / CHABANY Christine Germaine

03/09 : GIRARD Kévin Max Costin / GOUX Bertille Marie

03/09 : POPILLE Michel René / GROEGER Nicole

NAISSANCES (6) 3 Garçons – 3 Filles

16/04 : JONARD Pauline Joséphine

17/04 : VINCENT Gabin Florian

28/04 : CROS-ROYER Pablo

10/08 : PINARD Martin

30/08 : COFFY Laly

ATTENTION :

Les articles pour le prochain bulletin municipal
doivent parvenir

avant le 08 mars 2017

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires

Jeudi de 16h à 18h

Samedi de 9h30 à 11h30

BULLETIN MUNICIPAL

COMPTES RENDUS DES CONSEILS

Conseil du 30 septembre 2016 à 20H30

Présents Présents : BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, MÉLINAND Françoise, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Approbation du compte rendu du conseil du **02 septembre 2016**.

Délibérations :

Déneigement : pour la prochaine campagne, il est proposé de maintenir l'organisation de l'an dernier avec un service rétribué sur les mêmes bases : 61€/h et 375€ d'astreinte pour chacune des deux personnes. Accepté à l'unanimité par 15 voix (à main levée).

Convention eau potable avec la commune de Belleroche : une nouvelle convention doit être établie. Cette commune demande la fourniture d'un volume journalier plus important. La rémunération d'amortissement des installations et de location est fixée au 1^{er} janvier 2016 à 0,4177€/m³. Mme le Maire propose d'approuver les termes de la convention pour la vente en gros d'eau potable à la commune de Belleroche. Proposition acceptée à l'unanimité par 15 voix (à main levée).

Convention aménagement et entretien PDIPR : les plans départementaux d'itinéraires de promenades et de randonnées ont été mis en place en 1992 et révisés en 2002. Une nouvelle convention entre le département, la COR et la commune prévoit que les communes continuent à remplir les missions dévolues dans l'ancienne convention. Le conseil accepte à l'unanimité que Mme le Maire signe cette convention.

RPQS assainissement COR : lors de sa séance du 16 juin 2016, la COR a adopté le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service assainissement 2014. Ce rapport qui détaille la compétence assainissement territoire par territoire doit être présenté en conseil municipal. Après lecture du rapport, le conseil municipal prend acte de ce rapport à l'unanimité.

RPQS Déchets COR : lors de sa séance du 16 juin 2016, la COR a adopté le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets pour 2015. Ce rapport détaille les indicateurs techniques : le territoire, la présentation du service, la collecte et son organisation, les déchèteries, les actions de sensibilisation, les indicateurs financiers. Le conseil municipal prend acte de ce rapport à l'unanimité.

Commission Vie associative-Sports : compte tenu des attributions qui ont été confiées à Mme Couleur en qualité de 4^{ème} adjoint, il convient de l'intégrer à la commission Vie Associative et Sport. Accepté à l'unanimité par 15 voix (à main levée).

Nom des rues : la dénomination des rues et la numérotation des habitations sont devenues une nécessité pour le repérage, l'accès aux différents services... Après présentation du travail effectué par la commission « Noms des Rues », il est demandé d'approuver la liste des noms proposés ainsi que le système de numérotation pour chaque bâtiment. Accepté à l'unanimité par 15 voix (à main levée).

Chèques cadeaux du personnel : en remerciement au personnel communal pour son implication, il est demandé d'approuver l'attribution de chèques cadeaux d'un montant de 140€ par personne. Accepté à l'unanimité par 15 voix (à main levée).

Questions diverses :

Projet de la future mairie : l'étude est faite par Mme Nouaille-Degorce, architecte « atelier bleu ». Le coût sera supérieur au prévisionnel qui ne tenait pas compte, entre autres, de l'isolation et de l'utilisation du sous-sol.

Bibliothèque : Réunion avec les bibliothécaires et la responsable de la médiathèque. Les locaux de la salle polyvalente pourraient convenir. Des travaux seront nécessaires.

Que va devenir la mairie actuelle ? Il faut réfléchir : salles de réunions, appartement...

Les WC publics : nécessité d'en parler à la commission bâtiments

Éclairage public : mauvais fonctionnement (éclairage à 6h45 par exemple). Le SYDER répond que c'est en travaux.

Le train des élus : jeudi 13 octobre ; il faut réserver les places pour le trajet. Trois élus vont participer.

Raid bleu : du 29 octobre au 1^{er} novembre. A voir...

Scooters dans le parc des enfants : ce n'est pas normal. Faire un courrier aux parents.

Journée intergénérationnelle : à Lamure sur Azergues le 03 novembre. Un car est prévu pour ceux qui le désirent. Un petit courrier est inséré dans le bulletin municipal.

Culture : dernière représentation de l'épicerie culturelle ce samedi 1^{er} octobre. Week-end du 13 au 16 octobre : CCAB, écoles et bibliothèque réunis pour expositions et représentations sur le thème du livre.

Croix de la Crozillette : en mauvais état...

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 28 octobre à 20 H 30

BULLETIN MUNICIPAL

Conseil du 28 octobre 2016 à 20H30

Présents : BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, MÉLINAND Françoise, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel

Absent excusé : DÉAL Nicolas

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Approbation du compte rendu du conseil du 30 septembre 2016 : à l'unanimité

Modifications de l'ordre du jour : la délibération concernant la Convention Assistant de Prévention est reportée en novembre. S'ajoute une délibération sur l'astreinte déneigement. Ces modifications sont acceptées à l'unanimité

Délibérations :

Contrat groupe centre de gestion

L'application du régime de protection social des agents territoriaux implique pour la commune des charges par nature imprévisibles. Le contrat arrive à échéance au 31 décembre 2016.

Par délibération en date du 18 mars 2016, nous avons autorisé le CDG 69 à lancer une consultation dans le cadre d'un marché public pour le renouvellement du contrat d'assurance.

Au regard du contrat actuel, la proposition retenue par le CDG concernant les agents affiliés à la CNRACL montre une baisse de cotisation de 6,10% à 5,5%. Pour les agents affiliés à l'IRCANTEC, cette cotisation est de 1,00%.

Les frais de CDG sont rémunérés à hauteur de 0,27% de la masse salariale pour les agents affiliés à la CNRACL et à 0,06% pour ceux affiliés à l'IRCANTEC.

Il est proposé d'approuver les taux de prestations négociés par notre commune dans le cadre du contrat cadre d'assurance groupe, de prendre acte du montant des frais du CDG, d'autoriser Mme le Maire à signer le bulletin d'adhésion et la convention à intervenir dans le contrat cadre d'assurance groupe et tout avenant éventuel, de prendre acte du fait que notre collectivité pourra quitter ce contrat chaque année à la date anniversaire sous réserve d'un préavis de 3 mois.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, d'approuver ces propositions concernant le contrat groupe centre de gestion.

Astreinte déneigement

Pour des raisons de commodités informatiques, il est nécessaire de revoir la période pendant laquelle, les agents techniques percevront l'indemnité relative à l'astreinte liée au déneigement : celle-ci sera servie du 1^{er} novembre à la fin du mois de février : (période initialement prévue : du 15 novembre au 15 mars).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette modification.

Questions diverses :

Possibilité de s'inscrire en ligne sur les listes électorales. La Mairie doit se raccorder sur le site DILA (direction de l'information légale et administrative).

8 décembre : les commerçants proposent de reproduire la soirée comme l'an dernier.

Journée intergénérationnelle : à Lamure-sur-Azergues jeudi 03 novembre.

Noël des anciens : distribution des colis le 10 décembre. Repas le samedi 17 décembre.

Noël des enfants : jeudi 15 décembre

Samedi 5 novembre : calendrier 2017 des fêtes et manifestations à 18h.

Concerts : HVA culture à Chenelette samedi 29 octobre et cafés en fête du CCAB (voir prospectus).

Poubelles : il faudrait revoir l'aménagement des installations.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 25 novembre à 20 H 30

Conseil du 25 novembre 2016 à 20H30

Présents : BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, MÉLINAND Françoise, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel

Retard : FIMBEL Anne

Secrétaire de séance : COULEUR Joëlle

Approbation du compte rendu du conseil du 28 octobre 2016 : à l'unanimité.

Modifications de l'ordre du jour : ajout d'une délibération sur licence IV, accepté à l'unanimité.

BULLETIN MUNICIPAL

Délibérations :

Parcelles sans maître : la Direction des Finances a transmis la liste des biens sans maître sur notre commune qui comporte huit parcelles d'une surface totale de 8588 m². Après un affichage public aucun propriétaire ne s'étant manifesté, la commune doit se prononcer pour voir les dites parcelles intégrer son patrimoine ou devenir propriétés de l'État. Le conseil accepte, à l'unanimité, d'intégrer ces parcelles (14 voix pour).

Arrivée de Anne Fimbel.

Carrière de Saint Didier sur Beaujeu : la direction de la protection des populations a ouvert une enquête publique sur le renouvellement et l'extension de la carrière de Creuzeval. En tant que riverain de la commune de Saint Didier sur Beaujeu, la commune est sollicitée pour donner son avis. Le conseil, à l'unanimité, émet un avis positif (15 voix pour).

Convention CDG assistance juridique : la commune dispose d'une assistance juridique assurée par le Centre de Gestion de la fonction publique qui est indispensable et doit être maintenue. Pour 2017 la participation de la commune sera de 946 €, au lieu de 932 € en 2016, cette modification doit faire l'objet d'un avenant à la convention. Proposition acceptée à l'unanimité.

Convention assistant de prévention : la commune ne dispose pas au sein de son personnel d'un agent susceptible d'assurer la mission d'agent de prévention qui revêt un caractère obligatoire. La Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) propose un service commun d'assistant de prévention. Pour 2016 le coût est fixé à 0,3 % de la masse salariale. Le conseil accepte, à l'unanimité, de recourir au service commun de la COR dans le cadre de la convention.

Transfert bibliothèque : dans le cadre des orientations proposées par le CAUE, le transfert de la mairie dans le bâtiment occupé actuellement par l'APC et la bibliothèque, prévoyait d'installer celle-ci en rez-de-chaussée de l'actuelle mairie. Il s'avère que cette surface est insuffisante et utiliser l'étage nécessiterait d'installer un ascenseur. La solution proposée est donc le transfert de la bibliothèque dans la salle polyvalente qui est suffisamment vaste et de plain-pied pour un montant estimé de travaux à moins de 22 000 € TTC. Le conseil accepte, par 2 abstentions et 13 voix pour, ce transfert.

Plan Ruralité Région : le Conseil Régional a mis en place un plan d'aide à la ruralité pour les communes de moins de 2000 habitants. Dans ce cadre, la commune sollicite une aide pour financer les travaux suivants : réhabilitation et rénovation du bâtiment occupé actuellement par l'APC et la bibliothèque (153 000 € de travaux pour une aide de 61 200 €) et du bâtiment salle polyvalente pour le transfert de la bibliothèque (22 000 € TTC pour une aide de 8800 €). Le conseil accepte, à l'unanimité, que la commune sollicite cette aide.

Licence IV : la perte de la licence de l'ex « P'tit Café » est un handicap pour la reprise de ce commerce. Pour palier cette difficulté, il est proposé d'accepter le principe de l'achat par la commune d'une licence IV. Celle-ci sera mise à disposition du repreneur dans le cadre d'un bail à l'échéance duquel elle pourra lui être vendue. Le conseil accepte, par 2 abstentions et 13 voix pour, le principe de l'achat.

Questions diverses :

Le 8 décembre, à partir de 19 H : les commerçants reproduisent, avec cette année les artisans, leur manifestation sur la place (vin chaud, marrons grillés...).

Lecture courrier Sapeurs Pompiers : cette année vente de plateaux, concours de pétanque, feu d'artifice se feront sur le week-end du 8 juillet.

Cafés en Fête : avec le CCAB à l'auberge des Tilleuls ce jeudi 24 novembre, belle réussite.

Cartes nationales d'identité : réunion le 22 novembre avec le Préfet pour l'annonce de la nouvelle procédure, au 1^{er} avril 2017, de dématérialisation et ensuite il faudra se rendre dans une mairie dotée d'un dispositif de recueils, pour la COR ce sera Lamure-sur-Azergues, Thizy les Bourgs et Tarare.

Nom des rues : le document excel de numérotation des habitations est maintenant à jour, l'inventaire du nombre de plaques, poteaux et emplacements prévus est en cours (bourg déjà effectué). Le document dénomination des rues sera en consultation en mairie et sur le site.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 9 décembre à 19 H

Conseil du 09 décembre 2016 à 19H

Présents : BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, MÉLINAND Françoise, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel

Absent : CHAMPALE Aymeric pouvoir à BÉROUJON Jean-Baptiste

Secrétaire de séance : COULEUR Joëlle

Approbation du compte rendu du conseil du 25 novembre 2016 : à l'unanimité.

Modifications de l'ordre du jour : ajout de deux délibérations l'une concernant l'eau (télégestion, sécurisation des infrastructures) et l'autre une convention de passage et de balisage (GR 765), accepté à l'unanimité.

Délibérations :

Dotation d'équipement des territoires ruraux : le réaménagement du bâtiment actuellement occupé par l'APC et la bibliothèque pour le transfert de la mairie nécessite des travaux qui pourraient être éligibles à la DETR 2017. Le conseil accepte, à l'unanimité, d'autoriser Madame la Maire à solliciter cette aide.

BULLETIN MUNICIPAL

Indemnité trésorier : une indemnité est allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes. Le calcul de l'indemnité s'effectue à partir de la moyenne des dépenses réalisées par la municipalité sur les trois années précédentes, celle-ci sera donc de 396,27 € brut. Le conseil accepte par 12 voix pour et 3 contre (à main levée), le versement de cette indemnité.

Eau, télégestion et sécurisation des installations : dans le cadre de la maîtrise d'œuvre confiée à MG Eau, les travaux nécessaires à la sécurisation des infrastructures ont fait l'objet d'une consultation, trois entreprises ont répondu et la société SADE a été choisie pour une offre de 70 733 € HT. Ce montant excédant 50 000 €, le conseil autorise, à l'unanimité, Madame la Maire à signer ce marché et tout document s'y rapportant.

Convention de passage et de balisage du chemin jacquaire Cluny- Le Puy en Velay : le comité départemental de la randonnée pédestre de la Loire en coopération avec ceux de la Saône et Loire, du Rhône et de la Haute Loire est chargé du dossier d'homologation en GR du parcours jacquaire Cluny-Le Puy en Velay sous la dénomination, au niveau national, GR 765. Pour préserver la continuité des itinéraires de randonnée ce comité propose à la commune une convention d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage dans laquelle la commune s'engage à respecter ce balisage et à assurer la libre circulation des randonneurs en entretenant le chemin. Le conseil autorise, à l'unanimité, Madame la Maire à signer cette convention.

Questions diverses :

Cérémonie des Vœux : le 7 janvier à 18 H 30 à la salle des Fêtes.

Routes Départementales : expérimentation de ne plus saler certaines voies, à Poule ce sera la route des Plaines, elle sera déneigée et ensuite salée mais pas salée préventivement.

Remerciements des agents communaux pour les chèques cadeaux reçus, ils présentent leurs vœux au conseil.

Voie forestière de Chansaye : éviter le passage des grumiers, projet bien avancé, les propriétaires sont favorables, elle commencerait en septembre 2017.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi **20 janvier à 20 H 30** (sous réserve)

ÉCOLE PUBLIQUE 04 74 03 70 66

Au cours de ce premier trimestre, les élèves ont commencé à travailler sur différents projets.

Dans le cadre du partenariat entre la commune et le CCAB, les élèves des deux écoles ont participé à des ateliers théâtre qui ont été l'occasion de travailler des compétences inscrites dans les nouveaux programmes. Nos élèves ont été pris en charge par une intervenante comédienne, Émilie. Chaque classe a bénéficié d'un atelier hebdomadaire sur une durée de sept semaines. Chaque séance, dont l'objectif était fixé en collaboration entre l'intervenante et les enseignantes, a permis de travailler des compétences liées au langage oral, qui a une place prépondérante dans les nouveaux programmes, ainsi qu'à l'expression corporelle. Ce travail s'est appuyé sur des compétences de lecture avec l'étude, en classe, de textes littéraires. L'intervenante a apporté son savoir-faire professionnel quant à la mise en scène et au travail effectué sur la voix et la mobilisation du corps pour donner vie à un texte. Grâce à la finalité de ces ateliers, qui était la présentation d'un spectacle théâtral devant un public, ce travail a trouvé tout son sens. La représentation finale, commune aux deux écoles de notre village, nous a permis à tous de vivre un moment convivial et de partager le fruit d'un travail de qualité. Les textes littéraires qui ont été choisis, conjointement entre l'intervenante et les enseignantes, ont permis de développer la réflexion sur le thème central de notre année scolaire : la citoyenneté et le respect des personnes.

Parallèlement à ces ateliers théâtre, des actions pédagogiques ont été menées en classe pour faire réfléchir les élèves sur les notions de droits et de devoirs ou encore d'égalité entre filles et garçons. Pour les plus grandes classes, un projet pédagogique, lié aux droits des enfants, est en cours de réalisation ; il trouvera sa finalité dans la participation à un concours national sur ce thème.

Nos élèves ont également participé à l'exposition organisée par la bibliothèque municipale sur le thème du livre. Des productions issues de chaque classe ont été présentées aux visiteurs de l'exposition.

Au cours du trimestre prochain, des sorties culturelles seront proposées à nos élèves pour approfondir le travail réalisé en classe. La classe de CM bénéficiera, également, d'une intervention de la Prévention Routière afin de faire de nos élèves les citoyens responsables de demain. Ils passeront, à cette occasion, le permis cycliste, événement très attendu de tous !

Toute l'équipe de l'école publique se joint à nous pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Les enseignantes.

ÉCOLE SAINT MARTIN

Depuis le dernier bulletin communal, trois mois se sont écoulés. Trois mois bien remplis pour nos écoliers.

Du côté des maternelles, c'est un tour du monde qui s'est engagé avec l'étude des continents. De l'Asie à l'Europe, ils ont pu découvrir des contes venant de Chine et du Japon et fabriquer des objets emblématiques (koïnobori, dragon, ...). A noter que ces bricolages entrent dans le cadre du thème de l'année, « l'art du recyclage ».

Pendant ce temps-là, les grands ont continué l'apprentissage des échecs afin de leur apporter une aide pluridisciplinaire. Et nouveauté cette année, les CM ont passé leur permis cycliste en collaboration avec la sécurité routière.

Cette année, les projets inter-écoles sont toujours d'actualité. Les GS-CP-CE1 des deux écoles se sont rendus à la piscine pour 9 séances.

En octobre, nous avons monté une représentation théâtrale commune lors de l'exposition de la bibliothèque en partenariat avec le CCAB.

Enfin, une fin d'année bien remplie avec la préparation du spectacle de Noël sur le thème du « corps ». Après une préparation intensive, nos élèves ont proposé un moment agréable à tous leurs spectateurs le samedi 10 décembre. Après une entrée en matière de percussions corporelles imitant la pluie, ils ont alterné danses, chants, théâtre, récitations avec brio. Une chanson commune a clos le spectacle comme chaque année.

Cette année encore, la soirée s'est terminée par un repas convivial organisé par les parents d'élèves, qui nous le rappellent, sont toujours très actifs. Ils nous l'ont prouvé lors de la vente de saucisson beaujolais qui a eu lieu en novembre, lors de la messe des familles en décembre et au niveau du financement de l'aménagement de la cour de récréation. Les élèves se sont vus récompensés par de nouveaux vélos, de bacs à sable, de tables de pique-nique, ...

Enfin, toute l'école Saint Martin souhaite une bonne et heureuse année 2017 à tous les lecteurs.

www.ecole-saint-martin.eu

NOTRE PATRIMOINE

Notre commune possède un riche patrimoine qui n'est sans doute pas suffisamment mis en valeur et c'est dommage.

Pensons à nos paysages, nos anciens moulins, le travail du bois, nos sentiers, nos églises, le patrimoine ferroviaire, les croix de chemin, l'histoire du col des Écharmeaux, les pierres de légende, le textile, les métiers d'autrefois, tous nos savoir-faire...

L'idée d'une association pour valoriser ce patrimoine se dessine petit à petit. Un de nos habitants est volontaire pour mettre en place ce projet.

Pour cela, il est nécessaire que ceux d'entre vous qui ont des connaissances sur l'histoire de notre village et qui sont prêts à les partager se fassent connaître en mairie ou auprès d'un conseiller municipal avant la fin du mois de janvier. Si vous désirez simplement vous investir dans ce projet, vous êtes bien évidemment les bienvenus

DÉNOMINATION DES VOIES



Le dossier « dénominations des voies » est maintenant en consultation soit en mairie, soit sur le site de la commune (www.poulelesecharmeaux.fr), il contient la présentation du travail, les plans de la commune et l'inventaire des nouvelles voies.

Toutes les habitations sont numérotées.

Actuellement nous parcourons la commune pour établir le répertoire du nombre de plaques et de poteaux nécessaires, des photos sont prises pour préparer le travail de la pose. Ceci nous donnera une liste très précise pour établir les devis et faire les commandes.

Des plaques de rues, principalement dans le bourg, pourront être posées sur un mur et, dans ce cas, les propriétaires recevront très prochainement un courrier de la mairie.

COMITÉ DES FÊTES

25 SEPTEMBRE : VIDE –GRENIERS

Le bulletin météo annonce une journée claire. Le temps passe vite, déjà l'été s'en est allé sans s'en rendre compte. Qu'importe, il reste tant de moments pour s'échapper, surtout quand le climat se fait plus doux. Les réverbères sont éteints, le village est encore plongé dans l'obscurité. Prêter l'oreille en cet instant pour profiter du calme absolu dans le crépuscule du matin paraît magique, instant doux, suave, sans romance.

Dans la nuit persistante, le même scénario se répète, un bruit de moteur, l'éclairage vif et puissant des phares balaie la place avant de s'éteindre, le claquement d'une porte, des pas pressés tous azimuts, entraînés par un raie de lumière. On se précipite pour reconnaître les lieux ou les redécouvrir afin de dénicher l'endroit soupçonné, idéal pour passer la journée. Vite, s'installer de manière précaire, histoire de prendre place avant le premier café.

Ils sont arrivés tôt avant le lever du soleil avec leur matériel et leur marchandise, accompagnés de l'espoir d'éveiller la curiosité de quelques flâneurs. Un couple déballe non loin d'un chat qui adopte une attitude méfiante. Imperturbable, le berger allemand d'un exposant demeure indifférent au remue-ménage ambiant, sa fière allure l'impose naturellement comme le gardien du lieu, il épie les gestes de son maître et surveille chaque objet posé sur l'étal, il semble mémoriser l'emplacement de chacun !

A travers le bourg qui s'anime, les mêmes bruits, les mêmes chuchotements. Sur la place s'installe le marché dominical, sur le parvis de l'église s'agitent en écho des ombres. De rares lucioles percent la pénombre sur les marches de l'église, des fumeurs grillent une cigarette en profitant de la fraîcheur.

Village d'automne, matin de septembre à Poule, les poulons de souche ou de cœur n'ont pas encore le goût de paraître. L'air incroyablement léger se pose sur la peau comme un voile de soie. Les constellations à peine éteintes, le jour naît couronné d'une touche de fraîcheur ; c'est l'heure où se produit le miracle, en cette période les rayons ont pâli, la clarté se fragilise. Une blonde lumière arrose le village, la profondeur du ciel s'est teintée de nouvelles nuances, le clocher s'allume de couleur jaune pâle. Un souffle de vent fait bruisser les feuilles, le murmure éolien du feuillage déclenche un concert dans les arbres. Le ciel se montre libéré des vapeurs torrides, le dernier azur clair s'accompagne des premières tiédeurs humides. L'aube naissante concourt à donner des allures d'éternité comme si tout reposait sur cet instant.

Indémorables, impérissables, sont les objets souvenirs présents, il n'existe ni date de péremption, ni solde dans cette activité. Pas de hit parade de vente

Quel étonnant bric à brac, il s'agit d'une photo un peu folle de plusieurs acteurs : vendeurs plein d'humour, négociateurs sérieux, exposants débonnaires, badauds mélancoliques, promeneurs absents, curieux nonchalants, acheteurs impatients. Se côtoient ici les divers publics dans une atmosphère conviviale. Affaire conclue, on sort son argent, la poignée de mains s'impose, nous sommes loin de la tape des maquignons, mais on ne plaisante pas avec les usages !

LE RÉVEIL DE LA MONTAGNE

Cette année, notre concert aura lieu le samedi 4 Février. Au programme une dizaine de nouveaux morceaux que nous travaillons toutes les semaines avec Fabien et nos deux jeunes chefs en devenir Alexis et Jules. Et un format un peu différent des années précédentes puisque nous invitons l'harmonie d'Amplepuis avec laquelle nous avons eu le plaisir enthousiaste de jouer il y a quelques temps (et qui déménage !). Réservez votre soirée, ça vaudra le déplacement !

Les 25 et 26 novembre, la quasi-totalité du groupe a donc fêté une Sainte Cécile sans concert à l'église (partie remise). Mais le week-end a été rempli de repas partagés, de tour des popotes, de musique, d'animations musicales (au col, dans le village ... et dans les bars aussi !), de jeux, de photos, de vidéos, et aussi de pensées pour les musiciens disparus ou dans la peine ... Nous avons expérimenté un « mannequin challenge », mode de vidéo très à la mode ces temps-ci. Connectez-vous là : <https://youtu.be/kiDE4I-mCuA> pour y retrouver vos musiciens préférés sous un angle inhabituel, sur fond de vallée d'Azergues.

Pour les plus curieux de « comment ça s'entraîne une harmonie ? », opération « Porte ouverte » ! Venez assister à une répétition (en ce moment tous les samedis à 18h à l'école de musique, sauf exception - passez un petit coup de fil pour vous en assurer – 06 24 02 45 01). Nous vous trouverons une place au cœur du groupe. Vous verrez, vous n'écoutez plus de la même manière. Et qui sait, vous nous rejoindrez : l'harmonie recrute (et forme) de 7 à 77 ans !

Cette saison, Alexis représentera l'harmonie à l'Orchestre Junior Départemental (3 concerts prévus entre Mars et Juin). Et nous serons une douzaine à intégrer l'orchestre du Groupement des 3 Vallées pour 2 après midi de travail. Nous y retrouverons les musiciens des autres sociétés de ce groupement dont l'objectif est de promouvoir la formation musicale et de développer les interactions entre fanfares. Au menu de ces après-midi, session de technique par pupitre puis préparation d'un morceau d'ensemble qui s'intégrera à Festivallées, le festival de fanfares de début Juillet .



Mais avant ce festivalAu plaisir de vous épater lors du concert d'hiver, le 4 Février !

BULLETIN MUNICIPAL

La Boite A Idées est ouverte !



Depuis le mois d'octobre, l'association La Boite A Idées a ouvert ses portes pour proposer des activités à destination des petits et grands.

Au programme, pour le moment, un club d'échecs et un club d'astronomie. Et dès la rentrée 2017 nous vous proposerons un club lecture avec une double vocation : un cercle de lecture et un club Diogène qui rassemblera les amoureux du célèbre détective Sherlock Holmes !

Echec et mat !



Le club accueille déjà une dizaine de jeunes joueurs, curieux, studieux et actifs dans l'apprentissage des échecs. Les cours du lundi et mercredi permettent ainsi de faire connaissance avec ce jeu de réflexion et de stratégie. Un premier tournoi interne a eu lieu et les joueurs ont pu mettre en pratique roques, gambit et autres fourchettes ! En attendant de rencontrer d'autres joueurs, ils continuent de progresser et qui sait, le prochain champion du monde sera peut-être Poulon !

Allo Mars ?



Une grande première à Poule et un succès pour le club d'astronomie ! En effet, le 14 novembre dernier a eu lieu la conférence avec pour thème la planète rouge, Mars. A travers un voyage au sein de notre système solaire, les spectateurs présents ont découvert pourquoi Mars passionne-t-elle autant les terriens. Echanges, curiosité et bonne humeur ont permis à tous les participants de passer une très agréable soirée. Prochain rendez-vous : une rencontre autour des satellites le 9 janvier.

Au programme du mercredi : création d'un système solaire, d'engins spatiaux et expériences.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et rejoignez-nous ! boite.id.poule@gmail.com

L'ASSOCIATION DES FAMILLES

Remercie

Le club de randonnée pédestre et Christiane PUGIEUX qui a confectionné une bonne soupe pour réchauffer les courageux randonneurs,

l'écurie des lapins qui nous a offert des lots pour la tombola,

le club d'astronomie,

le club de foot,

le club « COUNTRY ÉCHARMEUX »,

le « RÉVEIL DE LA MONTAGNE »,

le club de tarot,

la troupe de théâtre de GRANDRIS,

les enfants de l'école publique qui ont peint les lumignons, leur directrice et institutrices,

l'Auberge des TILLEULS qui a offert 4 bons d'achat de 15€ pour la tombola,

Martine DUSUESNE qui a confectionné et offert le 1er prix de la tombola : un calendrier de l'Avent,

les bénévoles qui ont tenu les stands, qui ont aidé à la buvette, à l'installation ou au rangement de la salle,

les commerçants qui acceptent d'afficher nos nombreuses affiches pour nos diverses manifestations,

Mme MÉLINAND pour nous avoir autorisés à relancer le TÉLÉTHON,

la population de POULE et ses environs,

POUR VOTRE SOLIDARITÉ ET VOTRE PARTICIPATION QUI A PERMIS QUE CE TÉLÉTHON 2016 SOIT UNE RÉUSSITE

Grâce à vous tous, nous avons donné à l'**Association AFM TÉLÉTHON** la somme de 1136 € dont 430 € de dons.

BRAVO À TOUS

L'Association des Familles de POULE recherche des chûtes de laine à tricoter...



Depuis 2012, notre commune a rejoint le réseau des 52 villages d'accueil répartis sur l'ensemble du Pays Beaujolais. Plusieurs installations ou projets ont été réalisés sur Poule les Echarmeaux entre 2012 et 2015.

Un village d'accueil, c'est :

une commune qui a la volonté d'accueillir de nouveaux habitants : des familles qui vont vivre et travailler sur le territoire afin de contribuer à « garder en vie » nos villages, écoles, services, associations, mais aussi vie économique !

La première mission est d'identifier les opportunités d'installation qui existent dans les communes : reprises d'entreprises ou d'activités, locaux vacants, foncier... qui seront mises en ligne sur le site Internet www.beaujolais-vertvotreavenir.com outil indispensable pour constituer l'offre du territoire.

La commune a constitué un « comité village », il est composé de Françoise Mélinand, Bernadette Labrosse, Joëlle Couleur, Jean-Marc Troncy, Jean-Marc Desmonceaux et Anne Fimbel.

Propriétaires, habitants : vous êtes les premiers ambassadeurs du village !

Si vous êtes propriétaire d'un commerce, d'une entreprise ou d'un bien immobilier que vous souhaitez vendre ou louer, il est possible de le promouvoir gratuitement sur le site Internet. Vous pouvez également être accompagné pour la cession et la reprise de l'activité par l'équipe de professionnels de « beaujolais vert votre avenir ». Vous contribuerez ainsi à « garder en vie » notre village en permettant d'accueillir de nouvelles activités et de nouvelles familles ! N'hésitez pas à contacter un des membres du comité de village ou la mairie directement.

Contact village d'accueil : 09 60 01 96 60. Mail : contact@beaujolais-vertvotreavenir.com

Le dernier projet en date qui a abouti

est celui de Béatrice Baron et Sylvain Collet à la Fortune. Voici ce qu'ils en disent :

Les Jardins de la Fortune : du miel et des plantes médicinales bio dans le Haut-Beaujolais

Anciens lyonnais, notre projet d'installation agricole a vu le jour cette année à La Fortune, sur la commune de Poule-les Echarmeaux. Mais avant d'en arriver là, il nous a fallu faire tout un travail de prospection pour trouver l'endroit le plus propice à notre installation.

En 2013, alors que nous avons enfin trouvé la ferme de nos rêves, une journée d'accueil pour des porteurs de projets, organisée conjointement par le Beaujolais vert (village d'accueil), l'ARDEAR et la Chambre d'Agriculture, nous a permis de rencontrer Mme le Maire de notre future commune (à l'époque Mme Corcelette). On s'est vraiment senti accueilli, écouté dans notre projet. Notre installation avait du sens pour elle par rapport à la volonté de la commune d'accueillir de nouveaux producteurs pour le tourisme et la vie locale. Cette journée a aussi été l'occasion de rencontrer des personnes et des réseaux ressources au niveau professionnel, afin de préparer notre arrivée : institutions, habitants, réseaux d'agriculteurs...

Toute cette ouverture et cette attention ont été très importantes, et nous nous sommes sentis confortés dans notre choix. Aujourd'hui, nous sommes pleinement installés dans notre nouvelle vie !
Béatrice Baron et Sylvain Collet

Vous trouverez plus de renseignements sur l'activité des jardins de la Fortune avec ce lien : <https://www.facebook.com/jardinsdelafortune/>



AIDE à DOMICILE de Haute Azergues

Cette association d'aide à la vie quotidienne est présente depuis plus de 40 ans sur les communes suivantes : Poule, Chénelette, Claveisolles, St Nizier, Lamure, St Bonnet le Troncy, Chambost-Allières, Grandris, St Just d'Avray, Chamelet, St Cyr le chatoux. Elle est certifiée qualité AFNOR depuis 2011.

Vous êtes convalescent, ou simplement débordé par les tâches ménagères ?

Après une évaluation personnalisée de vos besoins, un plan d'aide vous sera proposé, ainsi que les possibilités de financement, soit par les caisses de retraite ou le département, selon votre état de santé et vos revenus. Vous pouvez également bénéficier d'un crédit d'impôts ou d'une déduction fiscale.

Nous apportons 7 jours sur 7 une aide aux actes essentiels de la vie (lever, toilette, habillage, repas, coucher), ainsi qu'une aide aux tâches domestiques (ménage, repassage, ...), et surtout le maintien du lien social de proximité.



Vous avez des difficultés à faire vos courses ou à rendre visite à des amis ?

Nous proposons des prestations de transport accompagné, qui peuvent être financées par le dispositif SORTIR PLUS si vous avez plus de 80 ans et percevez une retraite Agirc-Arrco.

L'ADHA, ce sont 25 Bénévoles et 45 Professionnels à votre service. C'est aussi un employeur qui recrute en permanence, que ce soit pour assurer les remplacements de congés, prévoir les futurs départs en retraite, ou développer l'activité sur le territoire.

Pour tous renseignements : 04.74.02.04.50 ou adha@orange.fr



Services aux personnes à domicile - NF311

www.marque-nf.com

Une association adhérente à la fédération



Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles

L'Office de Tourisme du Beaujolais Vert

Lamure-sur-Azergues :

04 74 03 13 26

accueil.lamure@beaujolaisvert.com

OCTOBRE A MARS

Mardi, mercredi et vendredi : 10h-12h /

14h-17h

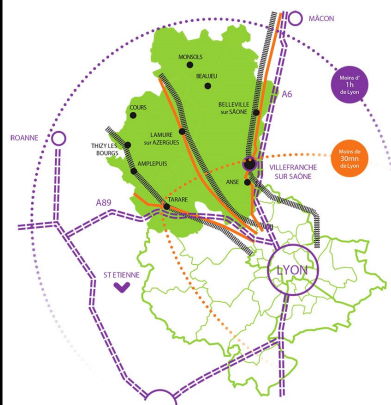
Samedi : 10h-13h

L'Office de Tourisme du Beaujolais Vert

Lac des Sapins, Cublize :

04 74 89 58 03

accueil.cublize@beaujolaisvert.com



BULLETIN MUNICIPAL

LA PHARMACIE

Madame KERVIEL a installé son officine dans les anciens locaux du "Petit Casino". Ainsi, l'espace de vente a quadruplé par rapport au précédent.

En plus de la phytothérapie et de l'homéopathie, on peut trouver un rayon orthopédie et des accessoires de "maintien à domicile" : fauteuils roulants, lits médicalisés, appareils de contention.

Il est à préciser que notre précédent pharmacien, Monsieur GARCIN, totalisait 44 années d'activité sur place. Nous lui sommes reconnaissants pour ses qualités humaines et sa compétence professionnelle.

Bonne chance à Madame KERVIEL dans son nouveau local !



A NOTER : un stationnement handicapé a été mis en place. D'autre part et dans la mesure du possible, il est souhaitable de ne pas se garer devant la pharmacie (sachant que le parking de la Poste est tout proche) afin de privilégier le stationnement des clients.

POUSSOT Marie-Agnès
Interventions à domicile,
milieu scolaire...

ERGOTHERAPEUTE
D.E 1998

La Buffodière
69870 Poule-Les-Echarmeaux

04-74-06-89-80
06-73-61-26-15

marie.poussot@outlook.fr

Spécialiste du geste et de l'autonomie
au quotidien
Enfants/Ados/Adultes/Personnes âgées

Remédiation troubles
apprentissage (écriture ...)

Rééducation actes de la
vie quotidienne

Conseils aménagements
du lieu de vie
et choix d'aides
techniques

La Pause
Sugar Cookies

Créatrice designer de sugar
cookies et biscuits

Marie Chatoux
69870 Poule les écharmeaux
06.46.01.59.86

www.lapausesugarcookies.fr
Facebook: la pause sugar cookies
Instagram: @lapausesugarcookies

Epater en offrant
des biscuits !

Mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h30

Jeudi de 15h à 19h



Des produits nombreux et variés

Du poisson frais le jeudi

<http://www.epiceriedessapins.fr/>

portable : 06 98 97 05 55

contact@epiceriedessapins.fr